

CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION EN FISCALITÉ - CQFF INC.

Société privée de formation en fiscalité

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 18 MAI 2004

INSAISSABILITÉ DES REÉR ET L'AFFAIRE THIBAUT : LA COUR SUPRÊME A RENDU SA DÉCISION...

Désolé de vous "inonder" de messages en ce mois de mai mais l'actualité fiscale est vraiment bouillante... Or, comme la question de l'insaisissabilité des REÉR est un sujet très important que nous avons analysé lors des cours Mise à jour en fiscalité-2001, 2002 et 2003, nous ne pouvions passer sous silence la décision rendue vendredi dernier (le 14 mai) par la Cour suprême du Canada sur cet aspect.

Malheureusement, la Cour suprême a conclu dans la décision Thibault que le REÉR autogéré (dit "protégé" par Scotia McLeod) de M. Thibault était saisissable. À la lumière de cette décision, il semble évident que les REÉR et FERR autogérés actuellement disponibles sur le marché sont saisissables. Mais enfin, laissons la poussière retomber un peu pour tirer toutes les conclusions rattachées à cette décision. Nous analyserons évidemment à fond ce sujet (et ses implications) lors du cours Mise à jour en fiscalité-2004 présenté à compter de novembre prochain.

Entre-temps, il nous fait plaisir de vous soumettre un "Juri Flash" rédigé par Me Claude Drapeau, notaire et planificateur financier portant sur la décision Thibault. Cet excellent résumé de Me Drapeau vous permettra de comprendre les éléments importants de cette décision. Nous remercions très sincèrement Me Drapeau de nous avoir autorisé à rendre disponible son bulletin à nos milliers de participants. N'hésitez pas à le soumettre à vos nombreux clients.

Veillez imprimer cette page (ainsi que le Juri Flash de Me Drapeau), percer 3 trous et les insérer par-dessus la page G-13 de votre cartable du cours Mise à jour en fiscalité-2003.

Adresse de correspondance

CQFF INC.
1490, Kirouac
Laval, Québec H7G 2S1
Tél.: (450) 973-FISC - 3472 Téléc.: (450) 663-7054
Internet: www.cqff.com

CQFF INC.
3131, boul. St-Martin Ouest # 420
Laval, Québec H7T 2Z5
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472
Télécopieur: (450) 663-7054